

L'an mil neuf cent soixante quinze, le MARDI 30 SEPTEMBRE, à 19 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en TROISIEME SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE KINE Maurice - FOSSARD Charlemagne - Dr THEVENIN Marc - Mme JASMIN Eléopold - MM. BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - AFPEJEE Abdoul-Hack - Mme FUTHAZAR Hugues - M. TANDRYA Fred - MONDON Jean-Claude - NANDO Raymond - RAMASSAMY Adolphe - AFPEJEE Jack - LAUPET Gérard - BOYER Eric - DE BALBINE Alexandre.

Etaient représentés :

M. GERARD Marc	par M. HOARAU Marcel
M. BEDIER Francis	par M. APAVOU Antoine
M. FERREPE Chantilly	par M. ROBERT Valère
MME POCHÉ Valère	par MME JASMIN Eléopold
MME PAYET André	par M. MONDON Jean-Claude

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 8 OCTOBRE 1975 et que le nombre de Conseillers présents a été de 22 sur 37 en exercice.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées./.

La séance ouverte, le MAIRE a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,

A. D. LEGROS